

Les ministres ont discuté le rôle de l'OCDE dans le système de coordination des programmes scientifiques des pays membres. Ils ont décidé de convoquer une réunion spéciale des ministres en 1963 pour stimuler la collaboration dans le secteur important de l'assistance.

Les ministres de l'Agriculture des vingt pays membres se sont réunis à Paris les 19 et 20 novembre. Le Conseil ministériel de l'Organisation a pris acte des résultats obtenus à la suite des entretiens des ministres de l'Agriculture et s'est déclaré d'avis que leurs travaux favoriseront la coopération par l'entremise de l'OCDE dans les domaines de la politique agricole, du commerce agricole international et des secours en aliments aux pays sous-développés.

Les ministres ont accueilli avec plaisir à leur réunion des représentants distingués de plusieurs autres organismes internationaux exerçant leur activité dans des domaines apparentés au champ d'action de l'OCDE. Ils ont entendu des déclarations émanant de M. Per Jacobsson, administrateur délégué du Fonds monétaire international, de M. Rey, membre de la Commission de la Communauté économique européenne, de M. Wyndham White, secrétaire exécutif de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et de M. Wehrer, membre de la Haute autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

L'émission d'un communiqué a suivi la session de deux jours et, comme président du Conseil, j'ai aussi fait une déclaration aux représentants de la presse internationale à Paris. Avec la permission de la Chambre, je dépose, pour le gouverneur des honorables députés des exemplaires en anglais et en français du communiqué et de ma déclaration à la presse.

Question des sanctions

Lorsqu'on lui a demandé, le 11 décembre, si le Canada envisageait de prendre des mesures conformes au vœu des Nations Unies concernant l'Afrique du Sud, le premier ministre, M. Diefenbaker, a répondu:

... Le gouvernement a jugé que des sanctions n'avaient jamais été efficaces. Il est facile de dire que nous devrions imposer des sanctions à l'Afrique du Sud, mais c'est un des pays avec lesquels nous avons toujours eu les rapports les plus amicaux. Des sanctions auraient pour résultat de priver les entreprises canadiennes d'un chiffre d'affaires annuel d'une quarantaine ou d'une cinquantaine de millions de dollars peut-être. Comme les sanctions se sont révélées inutiles dans le passé, il n'est pas question que le gouvernement actuel prenne de telles mesures.

Le lendemain, une question au sujet de l'application de sanctions contre l'Afrique du Sud, le premier ministre a répondu:

Le gouvernement a fait savoir qu'il appuyait le plan élaboré par les Nations Unies en vue de la réconciliation du Congo. Le plan prévoit, entre autres, une nouvelle constitution fédérale, la division équitable des recettes minières